



Indemnité de précarité et formation professionnelle

Par **mike**, le **26/11/2009** à **09:43**

Bonjour,

Je viens de terminer un CDD de 18 mois (2x9mois),l'indemnité de précarité stipuler dans mon contrat est de 6% + un accès a la formation professionnelle privilégié . Étant en déplacement a l'étranger pendant mon contrat je n'ai jamais eu de formation ,puis je demander a ce que la prime de précarité soit réévaluée a 10 %?

autre question :au mois de juillet ils m'ont imposés de posé des congés payer alors que j'avais suffisamment de jours a récupérés résultat sur mon soldes de tout compte les congés payés restant sont payés a un taux journaliers inférieure a mon taux journaliers habituel .Est ce normal?

Merci d'avance pour vos réponses

Mike